



Réaumont

Le journal de la commune de Réaumont

N°138 Avril 2021

Célébration du 8 mai 2021



La commémoration du 8 mai 1945 aura lieu à 11h00 devant le monument aux morts.

La présence du public n'est à ce jour pas autorisée donc sauf changement concernant les règles de rassemblement, celle-ci aura lieu à huis-clos.

Un nouvel arrivant à la mairie !



Mr Al Gangarossa est arrivé à la mairie le 15 mars.

En tant que secrétaire général responsable des services, il était en poste pendant 2 ans à la mairie de Sarcenas en Chartreuse. Auparavant responsable de marchés publics (Actis et CPAM) et de missions jeunesse à Montbonnot et Grenoble. Il a 34 ans et habite à Grenoble.

Bienvenue à Réaumont !

Lancement du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Sur le Riomont du mois de Décembre, nous vous indiquons avoir commencé des démarches en vue du lancement du PLU. Le comité consultatif a été créé avec la participation de 5 personnes extérieures au conseil municipal et une première réunion a été faite. Depuis, une délibération a été prise pour acter le démarrage du PLU et définir les modalités de concertation. Enfin un bureau d'étude a été sélectionné pour nous accompagner dans ce projet.

Pendant toute la durée de l'élaboration du PLU, des informations seront données dans le Riomont ou sur le site internet de la mairie (www.mairie-reaumont.fr). Pour le débat et l'échange, il sera prévu, lorsque la situation sanitaire le permettra, une réunion publique pour présenter les grandes lignes du diagnostic et les orientations du projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Une seconde réunion publique aura lieu pour présenter le projet de PLU et ses documents réglementaires avant son arrêt. Cependant, dès à présent et pendant l'ensemble de l'élaboration du PLU, vous avez la possibilité de faire part de vos observations par simple courrier adressé à Monsieur le Maire.

Bibliothèque municipale



La bibliothèque est ouverte le :

Mardi de 15h30 à 18h

Mercredi de 15h à 17h

Samedi de 10h à 12h

N'oubliez pas que vous pouvez utiliser le service de réservations à raison de 5 documents par carte (romans, DVD, CD...). Vous pouvez aussi utiliser les nombreuses ressources numériques disponibles 24h/24. De nouveaux titres ont fait leurs apparitions sur les rayons depuis quelques jours. N'hésitez pas à venir nous voir.

Les normes sanitaires sont toujours de rigueur : 6 adultes maximum présents en même temps. Masque et désinfection des mains en entrant. Port du masque à partir de 11 ans.



VIE ASSOCIATIVE et ECOLES



Pic Vert : atelier philosophie

Le Pic Vert propose un atelier de philosophie pour enfants (de 8 à 11 ans) le **Samedi 24 avril 2021 à 10h30**

« La richesse rend-elle heureux ? mais au fait : ça veut dire quoi *être riche* ? »



@copyrightSEVE

Rendez-vous à 10h30 en visioconférence. Cet atelier sera un peu spécial avec les enfants et les parents ! Que diriez-vous d'inverser les rôles ? ... Pendant que les enfants parlent, les parents dessinent !

Retrouvez les comptes-rendus des précédents ateliers philo sur notre page Facebook.

Inscription et informations :

p.bernard@lepicvert.asso.fr / 06 99 86 35 05
(places limitées afin de constituer un petit groupe entre 5 et 10 enfants), ateliers gratuits (adhésion à l'association Pic Vert recommandée)



Sou des Ecoles

Sur fond de crise sanitaire l'équipe du Sou des écoles continue comme elle peut ses actions. Après une belle réussite lors de la vente de produits personnalisés (torchons et boîtes en métal) avec les dessins des enfants en Février, le Sou a enchaîné avec une belle vente de chocolats de Pâques. Malheureusement pour la deuxième année consécutive nous sommes dans l'obligation d'annuler la randonnée VTT/ pédestre prévue au mois de Mai. Il est encore trop tôt pour se positionner sur l'organisation de la kermesse mais sachez que nous ferons le maximum pour finir l'année scolaire sur une note positive.

Maison de l'Arbre

Cher(e)s ami(e)s amoureux(les) de la Fête des plantes au printemps et de notre Festival de l'Arbre à l'automne, toute l'équipe de la Maison de l'Arbre est vraiment désolée que de nombreuses personnes se soient déplacées les 3 et 4 avril alors que nous avons annulé notre fête, suite aux dernières directives gouvernementales. Une nouvelle fois, on vous remercie de votre fidélité et on espère vous revoir à l'automne prochain pour notre **25ème Festival de l'Arbre prévu le WE du 23 et 24 octobre 2021**.



Regroupement pédagogique

Réaumont, Saint Blaise du Buis

Les élèves des 2 communes sont accueillis en maternelle à Réaumont et en primaire à St-Blaise. Les deux communes font face à des dépenses de fonctionnement, liées à leurs propres structures. Les coûts de fonctionnement pour les élèves de St-Blaise scolarisés à Réaumont sont payés par le

budget de la commune de Réaumont, et les coûts de fonctionnement pour les élèves de Réaumont scolarisés à St-Blaise par le budget de St-Blaise. Chaque commune détermine ensuite le total des dépenses annuelles payées, proportionnellement au nombre d'enfants scolarisés dans chacune des écoles. Un rapprochement financier est réalisé, qui détermine quelle commune doit reverser une participation à l'autre.

La commune de St-Blaise ayant plus d'enfants que celle de Réaumont dans chacune des écoles, et surtout parce que le besoin en personnel est plus important en maternelle qu'en primaire (présence d'une ATSEM dans chaque classe), il s'avère que la commune de St-Blaise est redevable envers la commune de Réaumont. Or depuis le mandat précédent, la commune de Réaumont ne perçoit plus de participation de la commune de St-Blaise.

Suite au renouvellement des équipes municipales, nous avons souhaité établir une nouvelle convention avec la municipalité de St-Blaise. Malgré les concertations, organisées à notre initiative, St-Blaise refuse d'acter la nouvelle convention (accord de principe au prorata du nombre d'enfants, mais désaccord sur le coût). Depuis 2014, le déficit pour Réaumont serait d'environ 130 000 €.

Nous ne pouvons plus supporter seuls les charges de l'école maternelle, cela pèse trop lourd sur notre budget communal, c'est pourquoi nous avons demandé l'arbitrage de ce dossier par le préfet.



VIE COMMUNALE

Réfection de la sacristie

Les travaux de réfection suite à l'incendie de la sacristie en juin 2020 avancent : le tableau électrique et le plafond ont été remplacés ; un boîtier neuf de commande de l'horloge et de la cloche doit être prochainement mis en place. La porte de la sacristie donnant sur l'extérieur sera reposée cette été – ce qui n'empêchera pas d'ici là de réouvrir l'église au public.



Nettoyage de Printemps



C'est sous un soleil généreux de printemps qu'un nettoyage de nos chemins et voies a été réalisé samedi 19 mars par des Réaumontois et Réaumontaises (petits et grands !) soucieux de leur environnement. Au menu : des déchets toujours aussi divers et variés, avec les classiques canettes et autres papiers. Un grand merci à la trentaine de participants à cet acte citoyen !

Des matelas de protection sur les piliers de l'école

Les matelas de protection attendus depuis très longtemps ont été mis en place autour des piliers de la cour de récréation, dans le hall ainsi que dans la salle de motricité. Finies les rencontres fortuites entre nos chères têtes blondes et ces piliers. Le coût de 1938€ HT a été pris en charge à hauteur de 50% par le fonds de concours du Pays Voironnais à destination des petites communes.



Chaufferie bois et raccordement de l'école au réseau de chaleur hydraulique

Réaumont possède depuis 2003 une chaufferie bois pour chauffer les bâtiments communaux (Mairie, Salle polyvalente, Eglise)... à l'exception de l'école qui possède un chauffage électrique très coûteux....

Le conseil municipal du 7 avril vient d'attribuer à l'entreprise Lansard Energie le marché de renouvellement de la chaufferie bois pour un montant de 168 483,52€ HT. Outre le remplacement de la chaudière existante pour une plus puissante pour chauffer aussi l'école, il est nécessaire de remplacer le conduit de fumée situé à l'intérieur de la mairie, de réaliser une antenne du réseau de chaleur en souterrain entre la chaufferie et l'école, et de réaliser un réseau de distribution d'eau chaude dans l'école pour alimenter l'ensemble des radiateurs hydrauliques qui vont remplacer les radiateurs électriques. Les travaux doivent démarrer en mai et se terminer fin août, avec les travaux dans l'école maternelle prévus cet été.

Deux subventions ont été attribuées par le Conseil Général de l'Isère : une subvention de 62 190€ au titre du Plan Ecoles et une subvention de 8014,15€ au titre de la dotation territoriale. Une subvention de 51 206,40€ a été sollicitée auprès de la Région dans le cadre de l'appel à projet bois énergie. Enfin le Fonds de Concours du Pays Voironnais aux petites communes a été sollicité en complément de ces subventions. Le temps de retour sur investissement (hors subventions) est prévu au bout de 15 ans.

Il est beau ce camion !!!

Le camion plateau 3T5 Isuzu tant attendu a été livré début mars. Enfin un véhicule utilitaire adapté pour l'ensemble des travaux d'espaces verts et le petit entretien de voirie. Lionel et Sébastien ont ainsi pu récemment transporter et épandre 600kg d'enrobé à froid pour combler les nids de poule sur la voirie communale. A noter que pour son coût de 34870€ HT, la commune a pu bénéficier du fonds de concours de la CAPV pour des petites communes à hauteur de 50% du prix d'achat, soit 17435€. Une aide inespérée qu'il fallait saisir car pour l'acquisition d'équipements et de véhicules de ce type, les aides sont rares !



Extension du parking de la gare

Le SMMAG devrait attribuer les marchés de travaux pour l'extension du parking de la gare fin avril. Le nouveau planning prévoit un démarrage des travaux en juin et une fin en septembre. Le nombre de places doit passer de 76 à 156 et le stationnement vélo sera amélioré avec l'ajout de box sécurisées avec abonnement. Il est prévu que les places voiture et vélo existantes restent accessibles pendant les travaux.



INFORMATIONS

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



Toute personne de nationalité française doit se faire recenser à la mairie de son domicile **entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.**

Les pièces à fournir sont : le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Cette démarche est **obligatoire** et nécessaire pour permettre l'inscription à la plupart des examens (baccalauréat, BEP, CAP ...) ou à l'examen du permis de conduire, par exemple.

Nous recherchons des bénévoles pour tenir les bureaux de vote lors des scrutins des 20 et 27 juin 2021. Merci aux volontaires de s'adresser en mairie.

Décès :

Meilland Georges, le 13/01/2021
Odette Barruel, le 14/02/2021
Chantal Rodier, le 13/04/2021

Mariages :

Eric Durand et Michèle Bazin,
le 06/02/2021
Anthony Berger et Nathalie Payrou,
le 17/04/2021

Naissances :

Louise Poggi, née le 17/01/2021 à Voiron
Léandre Michon, né le 26/01/2021 à Voiron
Théo Broder, né le 22/03/2021 à Voiron
Samuel Chenal, né le 08/04/2021 à Voiron

LE SAVIEZ-VOUS ? Les Intervillages

Quand la municipalité de Saint-Blaise rencontrait celle de Réaumont en dehors de tout débat politique, c'était l'occasion d'en découdre et cela sur un terrain de jeu.

Les *Intervillages*, des rencontres sportives, avaient lieu en alternance sur les deux villages. Les élus de la commune qui recevait, préparaient une dizaine de jeux : rugby, foot, course de brouettes, tir à la corde, nourrir un équipier les yeux bandés, jeux de piscine, concours de déguisement...

L'imagination des organisateurs n'avait pas de limite, car l'objectif, au delà des résultats sportifs, était de passer un bon moment entre voisins. Deux arbitres, Monsieur Chaboud et Monsieur Bernard Raymond, assuraient le bon déroulement des jeux.

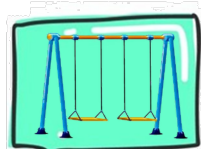
Les rencontres ont eu lieu entre 1982 et 1990. Cela peut paraître lointain, mais le souvenir reste agréablement présent. L'installation et le rangement, même si c'était des corvées, ont gardé une couleur d'amitié et de franche rigolade.

Retrouvez l'intégralité des photos aimablement prêtées par Mme Régé sur le site internet de la commune !



Où est-ce ?

Réponse : Vers le moulin, au début de la route du Mouret !



Groupe consultatif

Un nouveau groupe consultatif sera prochainement constitué pour organiser le remplacement et le réaménagement des jeux enfant (vétustes) du parc de Réaumont. Les personnes souhaitant prendre part à cette réflexion sont invitées à se faire connaître en mairie ou par mail jusqu'au 15 mai 2021 en indiquant leur intérêt pour le projet et la commune. Merci !

L'ensemble du conseil municipal et les agents communaux ont la tristesse de faire part du décès de Chantal Rodier. Chantal a longtemps travaillé à la cantine scolaire de Réaumont, et nous gardons le souvenir d'une personne discrète et efficace, très appréciée des enfants et de ses collègues. Nous nous associons à la peine de la famille.



MAIRIE

Ouverture au public : lun. au vend. 11h-12h30, mar. 16h-18h, jeu. 16h-18h (ou 19h en période scolaire)
Autres horaires d'accueil possibles sur Rdv

Tél : 04.76.91.05.78 / Ligne Urbanisme : 04.76.93.27.69 / Mail : reaumontaccueil@wanadoo.fr
www.mairie-reaumont.fr / Page Facebook : [fb.me/MairieReaumont](https://www.facebook.com/MairieReaumont)

Pour recevoir le Riomont en format informatique, veuillez en faire la demande en mairie.

COMITÉ DE RÉDACTION : COMMISSION COMMUNICATION
Directeur de publication : Patrick MOREL - ISSN 1274 -7203 -
Tirage : 450 exemplaires sur papier recyclé
Réalisation et impression sur papier recyclé - Mairie de Réaumont